

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/2134/Add.9
30 septembre 1952
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

DOCUMENTS
INDEX UNIT

MASTER

29 OCT 1952

Septième session

	←	
--	---	--

RENSEIGNEMENTS PROVENANT DES TERRITOIRES NON AUTONOMES :
RESUME ET ANALYSE DES RENSEIGNEMENTS TRANSMIS EN VERTU DE
L'ARTICLE 73 (e) DE LA CHARTE. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Résumé des renseignements transmis par le Gouvernement du
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ^{1/}

Conformément à l'alinéa (a) du paragraphe 4 de la résolution 218 (III) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a préparé le résumé suivant des renseignements transmis en 1952 pour montrer les progrès accomplis dans le domaine économique, le domaine social et l'enseignement pendant la dernière période triennale.

Les renseignements ont été classés sous les principales rubriques des quatre parties du Schéma révisé, tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 551 (VI).

Le présent résumé concerne les renseignements transmis au sujet de Brunéi, de l'Île Pitcairn et du Sierra-Leone.

^{1/} Ce résumé est également soumis au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Brunéi	3
Ile Pitcairn	15
Sierra-Leone	21

BRUNEI

L'Etat de Brunéi a une superficie de 2.226 milles carrés (5.765 kilomètres carrés). Lors du recensement de 1947, la population était de 40.657 habitants; elle se composait des principaux groupes suivants : autochtones (pour la plupart Malais et Kedayans) : 31.164; Chinois : 8.313; autres Asiatiques : 799; Européens et Eurasiens : 394.

CONDITIONS ECONOMIQUES

Renseignements généraux

Le Service de l'agriculture et celui des forêts étendent leurs activités et contribuent dans toute la mesure possible au développement dans les secteurs qui relèvent de leur compétence. La Compagnie anglo-malaise des pétroles (British-Malayan Petroleum Company) à Seria a continué de prendre de l'extension et la production de pétrole brut s'est élevée à 102.000 barils par jour. Le relèvement des villes de Brunéi et de Kuala-Belaït, dévastées pendant la deuxième guerre mondiale, se poursuit; la reconstruction s'est trouvée retardée par le manque d'entrepreneurs, de main-d'oeuvre et de matériaux de construction, mais elle a avancé à un rythme satisfaisant en 1951 et, à la fin de l'année, 54 immeubles à usage commercial étaient en construction à Brunéi. Les prêts publics à faible intérêt, destinés à financer la construction de nouveaux immeubles à usage commercial, qui favoriseront la mise en valeur de l'Etat, se sont élevés en 1951 à 461.505 dollars malais. ^{1/}

Agriculture et élevage

Le Service de l'agriculture est administré par le Directeur de l'agriculture assisté de dix spécialistes des questions agricoles, de trois inspecteurs de rizières, de deux stagiaires et de deux commis. Les spécialistes des questions agricoles emploient une grande partie de leur temps à parcourir les régions

^{1/} La monnaie de Brunéi est le dollar malais, qui équivaut à 2 shillings 4 pence sterling, soit 0,325 dollar des Etats-Unis.

qui sont de leur ressort pour conseiller les agriculteurs sur l'application des méthodes modernes de culture et recueillir des renseignements. Ils organisent en outre des démonstrations sur le terrain dans les stations auxquelles ils sont affectés.

Les terres sont utilisées de la façon suivante :

	<u>Kilomètres carrés</u>
Forêts	3.885
Terres inutilisables pour la culture, y compris celle du riz	1.441,33
Bâtiments, routes, pistes	4,35
Terres marginales inutilisées	57,65
Terres consacrées à l'agriculture :	
cultures	170,21
prairies permanentes	15,88
vergers et jardins	31,78
jachères	159,13
	<hr/>
	377
	5.765,34

Toutes les terres qui ne sont pas déjà détenues en vertu d'un titre ou d'une concession reconnue sont considérées comme terres domaniales, et les pouvoirs publics peuvent en disposer, au nom du chef de l'Etat, conformément aux dispositions du Code foncier. Les terres sont détenues soit à perpétuité, soit pour un certain nombre d'années moyennant enregistrement au Bureau du cadastre et le titre de propriété délivré au détenteur de la terre se présente sous la forme d'un extrait du cadastre auquel est joint un levé du terrain. Le titre de propriété ne confère de droits que sur la surface et il est soumis à certaines réserves en faveur de l'Etat qui a notamment des droits exclusifs sur tous les minerais et la faculté de reprendre la terre dans l'intérêt public moyennant indemnité. Sauf s'il s'agit de terres cédées pour la culture du riz de plaine et du sagou, la cession d'une terre donne généralement lieu au prélèvement d'un droit et les terres sont également sujettes à une redevance annuelle dont les terres à riz de plaine sont exemptées pendant les cinq premières années. Dans certains cas, il est également délivré des permis annuels pour occupation temporaire des terres domaniales, mais ces permis ne confèrent aucun droit permanent et sont incessibles. Les droits sur les minerais sont

conférés suivant les dispositions du Décret sur l'exploitation des mines. Du point de vue de la propriété, les terres se répartissent comme suit :

	<u>Autochtones</u>	<u>Chinois</u> (en hectares)	<u>Européens</u>
Riz	3.561	-	-
Noix de coco	627	-	-
Caoutchouc	3.339	1.922	3.057
Légumes	189	193	-

L'Etat possède 53 hectares de terres dont la plus grande partie est consacrée à la culture du riz; le reste est utilisé comme terrains de démonstration d'arboriculture fruitière et d'horticulture.

Le Gouvernement encourage la culture du riz afin d'éviter que le pays ne soit, dans une trop grande mesure, tributaire de l'étranger.

L'importation d'animaux sélectionnés de pure race, en vue d'améliorer le cheptel, s'est poursuivie et l'on aménage des centres pour l'élevage de la volaille.

Les agriculteurs ne sont pratiquement pas endettés. Le Service de l'agriculture leur donne des conseils et leur fournit des engrais et des produits toxiques pour la destruction des parasites. Des recherches agricoles et des cours d'agronomie sont organisés dans quatre stations.

Forêts

Les forêts de Brunéi représentent des ressources importantes dont la valeur augmente constamment. La politique sylvicole des pouvoirs publics est de protéger les forêts par l'institution de réserves et de les développer là où l'exigent la conservation du sol et l'approvisionnement en eau des exploitations agricoles; de veiller à ce que chaque circonscription puisse autant que possible pourvoir de façon permanente à ses besoins de bois de construction et autres produits forestiers; de mettre les forêts en valeur afin de fournir au pays les produits forestiers dont il a besoin pour les usages domestiques et pour développer l'industrie et l'agriculture; d'exploiter les forêts de façon à en tirer le plus de revenus possible et d'assurer le remploi d'une fraction suffisante de ces revenus aux fins du développement, dans la mesure où cette exploitation

est compatible avec les buts primordiaux de la conservation; de recruter les forestiers parmi les autochtones et de leur apprendre à exploiter la forêt de manière rationnelle; de faire comprendre aux autochtones l'importance des forêts dans l'économie du pays, en insistant particulièrement sur les conséquences néfastes du déplacement des cultures.

Les réserves forestières couvrent 2.359 kilomètres carrés, soit 41 pour 100 de la superficie de l'Etat, et protègent la source des cours d'eau les plus importants et des principaux bassins hydrographiques.

Pêcheries

A l'issue de l'enquête sur les pêcheries menée en 1950, le Service des pêcheries proprement dit a été supprimé à la fin de 1951; les fonctions de Directeur des pêcheries sont maintenant exercées par le Directeur des transports maritimes assisté d'un inspecteur des pêcheries.

L'enquête de 1950 a prouvé qu'on ne pouvait obtenir des pêches abondantes qu'en améliorant les méthodes indigènes et en les rendant plus rapides et c'est là l'objectif que l'on s'est efforcé d'atteindre en 1951. Les pêcheurs ont apporté à cette entreprise un concours enthousiaste et l'on a réussi à accroître les approvisionnements et à réduire du pêcheur au consommateur les délais de transport du poisson et des crevettes. Un inspecteur des pêcheries de crevettes a été nommé à la demande du Comité des crevettes, groupe élu de pêcheurs et d'intermédiaires (Chinois) du commerce de la crevette. Ce Comité a été constitué au début de l'année 1951 et chargé d'entreprendre des études et de faire des recommandations sur des questions telles que la délivrance des permis de pêche et le déplacement des zones de pêche.

Le nombre des embarcations locales enregistrées comme bateaux de pêche a augmenté de façon notable, puisqu'il a atteint 592 en 1951 contre 224 en 1950. Le nombre des embarcations utilisées pour la pêche au bubu (genre de nasse) est passé de 9 à 330. La popularité croissante du bubu, que l'on peut construire entièrement à l'aide de matériaux recueillis dans la jungle et qui, par conséquent, est très économique, s'explique par les expériences et recherches poussées auxquelles on a procédé pendant l'enquête sur les pêcheries en 1950 et montre, signe encourageant, que le pêcheur est disposé à coopérer au développement de ses méthodes traditionnelles.

Le Gouvernement a accordé des prêts pour l'achat de moteurs hors-bord, d'embarcations plus grandes et plus stables et d'engins de pêche. Il a également autorisé l'octroi de prêts pour l'achat de moteurs destinés à trois bateaux de pêche dont le plus gros a 14 mètres de long.

Pour que le pêcheur améliore individuellement ses prises, il faut surtout l'encourager et l'aider à s'adapter au progrès mécanique; avec un bateau à moteur, il réduirait au minimum le temps nécessaire au transport de sa pêche et pourrait passer sur les lieux de pêche beaucoup plus d'heures fructueuses. Il n'est guère possible d'améliorer les méthodes de pêche employées par les autochtones. Leurs engins et leur outillage sont le produit de plusieurs centaines d'années d'étude et d'efforts adaptés aux conditions locales. Le meilleur moyen de leur venir en aide est de les conseiller quant aux moyens de transporter rapidement le produit de la pêche et d'entretenir l'intérêt qu'ils commencent à porter aux sociétés coopératives qui permettraient au pêcheur d'obtenir une part plus équitable du produit du travail épuisant et dangereux qu'il accomplit.

Industries extractives et pétrole

La seule substance minérale actuellement exploitée dans l'Etat est le pétrole. Des permis de prospection et des concessions ont été accordés à la Compagnie anglo-malaise des pétroles (British Malayan Petroleum Company), qui détient maintenant 3.108 kilomètres carrés de concessions terrestres et sous-marines. Cette compagnie possède tous les puits de pétrole de l'Etat.

Les travaux d'exploration géologique et géophysique se sont poursuivis activement en 1951. Deux groupes de sondages sismographiques et un groupe de "carottage" superficiel ont procédé à plusieurs enquêtes au cours de l'année. Le premier sondage sismographique sous-marin au Bornéo britannique a été effectué en 1951 au large de Seria. Les résultats de ces sondages ont permis d'étendre l'important réseau de gisements prospectés qui couvre déjà de vastes régions de l'Etat et, conjugués à une étude géologique de surface, ils constituent peu à peu un tableau des ressources du sous-sol qui permettra de choisir les régions apparemment les plus riches pour y poursuivre les recherches au moyen de forages.

La production de pétrole brut des champs de Seria s'établit comme suit :

1949 1950 1951

(en millions de barils)

24,7 30,5 37,1

A la fin de 1951, il existait 298 puits, dont 179 étaient régulièrement exploités; on en comptait 93 où le pétrole jaillit naturellement, 52 étaient exploités par injection de gaz et 34 par pompage.

Industrie

Outre les 10 scieries qui fonctionnaient en 1951, il y a deux rizeries et quelques industries à domicile, telles que le tissage à la main et la fabrication d'articles d'argenterie. En 1951, le Gouvernement a accordé une subvention de 3.000 dollars pour encourager l'artisanat autochtone.

Transports et communications

Routes : Brunéi ne possède pas de réseau routier étendu car, exception faite de la région de Seria, l'Etat n'est pas encore très développé.

Transports aériens : Une vedette officielle relie Brunéi à la ligne aérienne Singapour-Labouan.

Voies de navigation intérieures : Les communications d'une région de l'Etat à l'autre se font encore en majeure partie par voie fluviale.

Transports par mer : Il existe dans le Territoire quelques services de transports maritimes.

Services postaux : Il y a six bureaux de poste.

Téléphone : On a étendu le réseau téléphonique de la ville de Brunéi.

Télécommunications : Il existe un service radio-téléphonique direct entre Brunéi et Singapour. La station de Brunéi est également reliée avec plusieurs localités situées à l'intérieur de l'Etat, dans le Bornéo du Nord et dans Sarawak.

Finances publiques

Les recettes et les dépenses du Territoire s'établissent comme suit :

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
	(en millions de dollars malais)		
Recettes	8,7	17,3	69,4
Dépenses	4,2	7,1	7,5

Commerce international

Presque tout le commerce de Brunéi s'oriente vers Singapour; le Territoire fait cependant quelques échanges avec Labouan et les ports des côtes voisines. Les seules exportations importantes sont le pétrole et le caoutchouc.

CONDITIONS SOCIALES

Renseignements généraux

La population malaise autochtone est très hétérogène du point de vue ethnique elle comprend notamment des Malais, des Kedayans, des Dusuns, des Dayaks, des Muruts, des Tutongs et des Belaits; on trouve aussi dans le Territoire une grande variété d'étrangers qui ne sont pas Bornéens : Chinois, Indiens, Européens et Eurasiens. Une harmonie complète règne entre les différentes races et toutes les religions coexistent en toute liberté. Les relations raciales et culturelles ne posent pas de problèmes sociaux particuliers et il n'y a pas de discrimination fondée sur la race ou la religion.

Condition de la femme

La condition de la femme varie selon les coutumes de la race à laquelle elle appartient.

Conditions de la main-d'oeuvre et de l'emploi

En vertu du Code du travail, le Résident britannique est inspecteur du travail; le Directeur des services de santé et le Résident adjoint sont inspecteurs adjoints.

En 1951, la répartition de la main-d'oeuvre entre les principaux secteurs était la suivante :

	Pouvoirs publics (travaux publics)	Industrie du pétrole	Caoutchouc et Cachou	Total
Malais et Brunéis	602	1.593	506	2.701
Dayaks	-	403	1	404
Chinois	4	1.012	19	1.035
Indiens	2	388	-	390
Javanais	2	57	13	72
Eurasiens	-	15	-	15
Total	610	3.468	539	4.617

Les salaires moyens s'établissaient comme suit : main-d'oeuvre employée par les pouvoirs publics : de 80 cents à 3 dollars par jour; industrie pétrolière : de 2,71 dollars à 7,59 dollars par jour. La journée moyenne de travail est de six à sept heures pour les ouvriers de l'Etat et de 7 heures $\frac{3}{4}$ dans l'industrie pétrolière. Le repos hebdomadaire comprend : une demi-journée le samedi et la journée complète du dimanche.

Il n'y a pas de chômage. Il n'existe pas encore de procédure de conciliation, mais la Compagnie anglo-malaise des pétroles possède un service de relations industrielles fort bien organisé qui a réglé avec succès les quelques conflits du travail sans gravité qui se sont produits dans le Territoire. Cette société pétrolière possède également son propre service d'assistance.

D'excellents résultats ont été obtenus à l'école professionnelle de la société pétrolière, où de jeunes apprentis, dont certains sont des fils d'employés, apprennent les principaux métiers artisanaux. La société administre également une école professionnelle préparatoire ouverte aux garçons qui doivent suivre ultérieurement les cours de l'école professionnelle en qualité d'apprentis. Ces écoles offrent un enseignement gratuit aux jeunes gens méritants d'autres écoles de Brunéi et du Sarawak.

Sociétés coopératives

Il n'existe pas encore de sociétés coopératives dans l'Etat, mais l'Administration a envoyé un fonctionnaire à Ceylan pour un stage de formation dans ce domaine et elle se propose de constituer prochainement un Service des coopératives.

Aménagement des campagnes, urbanisme et habitat

Les travaux de construction d'immeubles et de routes prévus dans le nouveau plan d'urbanisme de la ville de Brunéi se sont poursuivis; on a également enregistré des progrès à Kuala-Belaït. Dans la zone qui est du ressort du Comité d'hygiène de Seria, des marais ont été comblés et asséchés.

Sécurité et assistance sociales

Il n'existe pas encore de Service d'assistance sociale, mais les infirmières de l'Etat et les organisations bénévoles telles que la Croix-Rouge sont très actives dans ce domaine.

Lutte contre la criminalité et traitement des délinquants

La criminalité reste faible; en dehors des exploitations pétrolières, elle est pratiquement négligeable.

Pour l'année 1951, les statistiques de la criminalité s'établissent comme suit :

	<u>Adultes</u>		<u>Mineurs</u>	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nombre de personnes accusées	999	48	14	-
Nombre de personnes condamnées	914	37	14	-

Santé publique

Les services administratifs chargés de l'hygiène et de la santé publiques ont à leur tête le Directeur des services de santé. Le personnel médical et sanitaire se répartit comme suit :

Médecins diplômés	2
Infirmières pleinement qualifiées	3
Infirmières licenciées	4
Infirmières ayant reçu une formation incomplète	3
Sages-femmes licenciées	8
Sages-femmes ayant reçu une formation incomplète	4
Inspecteurs d'hygiène	2
Techniciens de laboratoire et radiologues	2

Le personnel médical de la Compagnie anglo-malaise des pétroles rend de précieux services à Kuala-Belaït et à Seria, tant en ce qui concerne l'hygiène publique que la médecine thérapeutique.

A Brunéi, Tutong, Kuala-Belaït et Seria, des comités spéciaux sont responsables de l'hygiène publique.

Les dépenses périodiques afférentes à l'hygiène publique ont été les suivantes :

<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
(en dollars malais)		
233.905	283.699	404.238

En 1951, les dépenses afférentes à la santé publique (y compris 105.167 dollars d'équipement) représentaient environ 5 pour 100 des dépenses totales de l'Etat.

Les formations sanitaires du Territoire sont les suivantes :

<u>Formations</u>	<u>Nombre de formations</u>	<u>Nombre de lits</u>
Hôpitaux principaux	1 (Cie anglo-malaise des pétroles)	50
	2 (publics)	120
Hôpitaux secondaires	2 (publics)	18
Dispensaires	2	-
Dispensaires mobiles	5	-
Formations spécialisées :	<u>Dans les hôpitaux</u>	<u>Autonomes</u>
Maternités et centres de protection infantile	-	4
Centres de traitements pour tuberculeux	-	2
Groupes de lutte contre les maladies vénériennes	2	-

Les groupes mobiles se déplacent par voie fluviale; ils sont dotés d'embarcations munies de moteurs hors-bord qui leur permettent d'apporter une assistance médicale aux populations de l'amont.

Les statistiques démographiques s'établissent comme suit :

	<u>1949</u> (chiffres officiels)	<u>1950</u> (chiffres officiels)	<u>1951</u> (chiffres officiels)
Total des naissances	2.073	2.316	2.805
Nombre de décès d'enfants au-dessous d'un an	226	319	227
Mortalité infantile pour 1.000 enfants nés vivants	128	138	81
Total des décès	766	826	708
Taux de mortalité pour 1.000 habitants	18,68	20,29	17,41

L'Organisation mondiale de la santé a entrepris, en 1951, un programme de formation d'infirmières auxiliaires et, à cette fin, a détaché à Brunéi une infirmière principale. A la fin de l'année, 8 élèves étaient inscrites.

Des maternités et centres de protection infantile placés sous la direction d'une infirmière-visiteuse pleinement qualifiée ont été aménagés dans tout l'Etat; les sages-femmes qui ont reçu la formation requise portent à ces centres un intérêt croissant.

CONDITIONS DE L'ENSEIGNEMENT

Renseignements généraux

En 1951, on trouvait dans Brunéi les types d'écoles suivants : a) des écoles malaises de l'Etat de Brunéi où l'enseignement est donné dans le vernaculaire et une école anglaise de l'Etat de Brunéi, entièrement financée par les pouvoirs publics; b) une école réservée aux enfants du personnel des cadres de la Compagnie anglo-malaise des pétroles à Seria, entièrement financée par la Compagnie; c) des écoles catholiques anglaises alimentées par les frais de scolarité, des fonds recueillis par les missions, des subventions de l'Etat, et dans le cas de l'école anglaise de Seria, une subvention annuelle de la Compagnie pétrolière; d) des écoles chinoises où l'enseignement est donné dans le vernaculaire, qui sont alimentées par les frais de scolarité, des souscriptions de la collectivité chinoise et, dans quatre cas, des subventions de l'Etat; une école chinoise, à Seria, qui reçoit une subvention annuelle de la Compagnie pétrolière; e) l'école professionnelle de la Compagnie anglo-malaise des pétroles qui est entièrement à la charge de la Compagnie.

L'ordonnance sur l'enseignement obligatoire prévoit que tous les enfants malais, si leur domicile se trouve à moins de 3.600 mètres d'une école, doivent fréquenter l'école de 7 à 14 ans.

En 1951, le nombre des enfants qui fréquentaient l'école ne représentait que 48 pour 100 du nombre total des enfants d'âge scolaire; ce faible pourcentage s'explique surtout par le fait que beaucoup d'enfants ne sont pas en mesure de fréquenter l'école parce qu'ils habitent des villages situés très en amont des cours d'eau ou des villages isolés. On étudie la possibilité d'organiser des écoles itinérantes dans les régions riveraines où la population est de densité homogène.

Statistiques de l'enseignement :

	<u>Autochtones</u>		<u>Chinois</u>	
Pourcentage des analphabètes (âgés de 10 ans et plus) lors du recensement de 1947	25		50	
<u>Nombre d'écoles</u>	<u>Ecoles publiques</u>		<u>Ecoles privées</u> (subventionnées ou non)	
Ecoles du premier degré	32		9	
<u>Nombre de maîtres</u>				
Autochtones	141		-	
Non autochtones	3		74	
<u>Nombre d'élèves</u>	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>
	1.852	404	1.540	910

Des classes d'adultes sont organisées dans les principales agglomérations; les personnes qui les fréquentent sont âgées de 18 à 36 ans.

Le programme de développement de l'enseignement de base a pour objet de mettre l'enseignement à la portée de tous les enfants de l'Etat. La construction d'une nouvelle école publique pouvant recevoir un grand nombre d'élèves a été achevée en 1951, mais, au cours de l'année, les pouvoirs publics ont eu surtout pour politique de consolider les résultats obtenus par suite de l'expansion rapide qui s'est produite au cours des dernières années.

ILE PITCAIRN

La superficie de l'île Pitcairn est de deux milles carrés environ. En 1948, sa population était de 138 habitants.

CONDITIONS ECONOMIQUES

L'économie de l'île repose sur une agriculture destinée essentiellement à pourvoir aux besoins des habitants; il reste cependant un excédent peu important d'oranges et de légumes frais qui peut être vendu aux navires.

A l'origine, l'île avait été partagée entre les neuf mutinés du navire britannique le Bounty. Depuis, les terres se sont transmises par voie testamentaire. Il n'y a pas de droit d'aînesse ni de douaire. La coutume est de partager les terres entre la veuve et les enfants du défunt, sans distinction de sexe. Toutes les terres sont propriété individuelle des habitants, à l'exception d'un emplacement d'un acre environ qui appartient au Gouvernement et sur lequel on a construit l'école.

A la fin de 1951, il y avait dans l'île 260 chèvres et 617 volailles.

La forêt fournit le bois de construction.

Le poisson est abondant dans les eaux qui baignent les côtes de l'île, mais les possibilités de pêche dépendent des conditions atmosphériques. Le volume annuel des prises est d'environ 2.000 livres.

L'artisanat est assez important; les indigènes fabriquent des paniers et des objets de bois sculpté qu'ils vendent aux passagers des navires.

Les navires qui font le service entre la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, en passant par Panama, y font souvent escale; le cas échéant, ces navires transportent les marchandises et le courrier de l'île. Il existe un service postal complet qui ne prévoit cependant pas l'expédition de mandats. L'île maintient des contacts limités avec les navires de passage, grâce à la radio.

Il n'y a pas de système budgétaire dans l'île mais une simple comptabilité-caisse.

Pour 1951, les recettes et les dépenses ont été les suivantes :

	<u>Livres fidjiennes</u> ^{1/}	<u>shillings</u>	<u>pence</u>
Recettes :	7.228	14.	11
Dépenses :	6.723	12.	11
Solde créditeur :	505	2.	0

La principale source de recettes est la vente des timbres de l'île.

Commerce international

<u>Principales importations</u>	<u>1949</u>	<u>1951</u>
Farine (en livres)	11.405	12.860
Viande en conserve (en livres)	2.125	2.567
Lait en boîte (en livres)	1.231	1.118
Sucre (en livres)	4.861	4.050
Pois cassés (en livres)	1.660	2.604
Riz (en livres)	594	1.915
Pommes de terre (en livres)	2.280	4.420

Des oranges, bananes, ananas, paniers et menus objets fabriqués par les indigènes sont exportés ou vendus aux passagers des navires qui font escale.

1/ 1 livre fidjienne : 18 shillings (du Royaume-Uni) = 2,55 dollars des Etats-Unis.

CONDITIONS SOCIALES

Les habitants de l'île appartiennent presque tous à la même race et les relations raciales ou culturelles ne posent pas de problèmes sociaux.

Les relations de tous les jours sont nettement empreintes d'un esprit de coopération et les femmes jouissent des mêmes droits que les hommes. En cas de besoin, les femmes peuvent être chargées de presque toutes les tâches normalement confiées aux hommes, mais les activités essentiellement masculines sont généralement exercées par les hommes, tandis que les femmes font la cuisine et fabriquent des paniers et autres objets qui sont vendus aux passagers des navires.

Tous les habitants de l'île travaillent pour leur propre compte, sauf lorsqu'ils exécutent des travaux d'intérêt public, sous la direction de l'International Committee of the Island Council. Ces travaux sont rémunérés au moyen de fonds de la communauté, à raison de 10 shillings (monnaie de la Nouvelle-Zélande) par journée de sept heures.

Les personnes âgées et les malades vivent généralement avec leurs parents proches et leur entretien est bien assuré.

Pour 1951, les statistiques de la criminalité sont les suivantes :

Infraction	Nombre de personnes accusées	Nombre de personnes condamnées	Peine		Autres peines
			Emprisonnement	Amende	
Effractions	1	1			Mise en liberté sous caution
Vols simples	1	1	1		
Voies de fait	1				
Outrages au tribunal	1	1		1	
Actes contraires à l'ordre public	3	2		2	

Une consultation journalière est donnée par deux infirmières formées en Australie qui toutes deux remplissent les fonctions de sage-femme; elles sont assistées de deux auxiliaires ayant reçu une formation partielle. Les médecins des navires peuvent être alertés en cas d'urgence. Les infirmières inspectent périodiquement l'ensemble du secteur résidentiel et leurs recommandations sont bien accueillies par les habitants qui en tiennent compte.

En 1950, tous les habitants ont été examinés par un médecin visiteur qui a signalé qu'il y avait eu des cas de tuberculose pulmonaire et de maladies vénériennes. On n'a décelé aucun cas de filariose ou autre maladie transmise par les arophiles. Il est apparu qu'à peu près tous les habitants de l'île sont plus ou moins atteints de conjonctivite. Les autres maladies détectées étaient des maladies bénignes que l'on peut rencontrer dans n'importe quelle collectivité. Les habitants de l'île, hommes et femmes, sont de constitution robuste, bien développés et d'une force physique exceptionnelle. Ils ont l'esprit alerte. On a constaté qu'à peu d'exceptions près, leurs dents sont en mauvais état; les affections les plus fréquentes sont les caries. Le régime alimentaire est très varié et la seule insuffisance que l'on puisse noter à l'heure actuelle provient du fait que les habitants de l'île s'abstiennent de viande de boeuf et de tout produit laitier. Il en résulte une insuffisance de calcium et de vitamine A lipo soluble.

Pour 1951, les statistiques démographiques s'établissent comme suit :

Total des naissances	3
Décès d'enfants de moins d'un an	néant
Mortalité infantile par 1.000 naissances	néant
Total des décès	2

En 1951, les dépenses afférentes à la santé publique se sont élevées à 1.040 livres 6 shillings et 9 pence (monnaie de la Nouvelle-Zélande) ^{1/}, soit 20 pour 100 des dépenses périodiques.

^{1/} Une livre néo-zélandaise = 2,80 dollars des Etats-Unis.

CONDITIONS DE L'ENSEIGNEMENT

La politique de l'enseignement dans l'île assure l'enseignement gratuit pour tous jusqu'au niveau des études secondaires.

Les deux maîtres (mari et femme) sont détachés des services de l'enseignement de la Nouvelle-Zélande; assistés d'un comité de l'enseignement élu par la population, ils exercent leur activité conformément au règlement qui régit l'école, laquelle est ouverte à tout moment aux parents et membres du Comité scolaire qui désirent la visiter. Tous les habitants participent pleinement aux activités hors-programme, c'est-à-dire aux concerts, soirées récréatives, lectures de pièces de théâtre et excursions en bateau pour parents et enfants.

Les enfants entrent à l'école de l'île Pitcairn à l'âge de six ans et en sortent à 16 ans. L'enseignement est donné en anglais et les livres de classe sont ceux qui sont utilisés en Nouvelle-Zélande et en Australie. Tous les enfants bénéficient de facilités absolument identiques. Les enfants d'âge scolaire sont au nombre de 19.

La construction d'une nouvelle école et d'un centre social a été achevée au cours de l'année 1950; le coût total s'est élevé à 15.000 livres sterling. L'école se compose d'un bâtiment d'un seul étage situé au milieu d'un vaste terrain. En dehors du programme normal des écoles élémentaires, l'école offre des cours d'art et de travaux manuels simples, tels que le dessin, la peinture et la menuiserie. Le bâtiment de l'école comprend un hall central qui sert de salle réunion et où l'on peut organiser des séances de cinéma et des relais de programmes radiophoniques. Un vaste espace a été dégagé autour de l'école et l'on y a aménagé une cour de récréation, un jardin-modèle et un emplacement pour la culture de plantes introduites par le maître d'école, telles que le cocotier nain.

Les dépenses afférentes à l'enseignement sont entièrement couvertes par les recettes de l'île.

Il existe une bibliothèque publique contenant quelque 800 volumes et l'île reçoit régulièrement des revues et des périodiques. Cinq jeunes gens fréquentent les cours d'adultes qui sont donnés à l'école. Des soirées récréatives

sont organisées régulièrement à l'école par de jeunes animateurs. Un certain nombre de soirées sont consacrées à la lecture de pièces de théâtre; il y a, d'autre part, un cours de couture pour les jeunes mères et un concert public trimestriel.

En 1951, les dépenses périodiques afférentes à l'enseignement se sont élevées à 1.774 livres néo-zélandaises. Le chiffre normal des dépenses périodiques est de 1.300 livres néo-zélandaises environ.

Bien que l'école du Gouvernement ne fonctionne que depuis trois ans, des progrès sensibles ont été accomplis et l'ensemble de la communauté fait appel avec enthousiasme aux facilités qui lui sont ainsi offertes dans le domaine culturelle.

SIERRA-LEONE

La superficie du Sierra-Leone est de 27.925 milles carrés et sa population était de 1.768.480 habitants en 1931 (recensement) et à 1.860.000 habitants en 1947-1948 (évaluation).

CONDITIONS ECONOMIQUES

Renseignements généraux

A côté des grands programmes de développement entrepris par l'Administration centrale, les autorités locales ont leur plan quinquennal et jouent également un rôle important dans le développement économique du Territoire. Ce développement dépend de l'accroissement de la production agricole, tant en vue des exportations que des besoins intérieurs, ainsi que de l'amélioration et de l'extension des communications pour faciliter et accélérer cet accroissement. A cette fin, l'Administration a entrepris d'importants travaux routiers comportant le remplacement d'un certain nombre de bacs par des ponts, l'amélioration des transports par voie ferrée, la construction de nouvelles jetées pour faciliter le chargement des produits agricoles et la création d'un bassin en eau profonde à Freetown. Les plans des autorités locales varient dans le détail, suivant la situation géographique et les conditions particulières de chaque région mais comprennent généralement la construction de nouvelles routes et l'amélioration des routes existantes, la plantation de variétés améliorées de palmier à huile, le développement de la culture du riz et celui des forêts, ainsi que l'amélioration de l'approvisionnement en eau des zones rurales. Par suite de l'augmentation constante du coût de l'équipement, des matières premières et de la main-d'oeuvre, certains plans de développement ont dû être révisés et modifiés.

Il avait été prévu primitivement que le financement des principaux projets compris dans le Plan de développement économique serait assuré au moyen

d'emprunts contractés par l'Administration. Au début de l'année 1951, le solde non utilisé de la somme de 2.030.000 livres ainsi recueillie jusqu'alors s'élevait à 1.160.718 livres. A la fin de l'année, le montant des fonds d'emprunt dépensés s'élevait à 688.347 livres et le solde était de 472.371 livres.

Le montant de l'emprunt autorisé pour 1952 est de 5.050.000 livres. Les frais étant évalués à 150.000 livres, on disposera d'une somme de 4.900.000 livres. L'Administration de la coopération économique a accordé une subvention de 75.000 livres pour la construction de ponts. Une aide financière est également accordée sous forme de subvention au titre du Colonial Development and Welfare Act pour des programmes particuliers qui rentrent dans le cadre du développement économique, par exemple, la création d'une importante station de recherches rizicoles et d'une station d'élevage.

Pour décentraliser l'élaboration des plans du développement, on a instauré un programme de développement des collectivités qui assure le financement des programmes secondaires dont les collectivités rurales peuvent souhaiter la mise en oeuvre et qui ne sont pas compris dans les plans de développement économique des districts.

Agriculture et élevage

Le Service de l'agriculture comprend une Station centrale et une ferme expérimentale à Njala. Pour des raisons administratives, le pays est divisé en sept circonstrictions agricoles, chacune d'elles confiée à un fonctionnaire du Service. Six d'entre elles possèdent des fermes expérimentales où l'on effectue des démonstrations de culture du riz et d'autres végétaux dans les marais; ces fermes sont également équipées pour la production de la semence et forment des spécialistes. Au laboratoire central de Njala, on poursuit des recherches dans les domaines de la phytopathologie, de la botanique systématique, de l'entomologie et de la chimie agricole. On y effectue également des essais de plantes fourragères et l'on y pratique l'hybridation des agrumes et du palmier à huile. On prévoit que la station régionale de recherches rizicoles de l'Afrique occidentale britannique, située à Rokupr fonctionnera normalement à la fin de l'année 1953.

Le Service de l'agriculture se composait d'un Directeur, d'un sous-directeur et du personnel suivant :

	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Fonctionnaires des services administratifs	15	16
Instructeurs	59	75
Inspecteurs	4	10
Instructeurs auxiliaires	43	48
Assistants des services de recherche	3	5
Assistants des services administratifs	-	6

Il comprenait, en outre, un phytopathologiste, un entomologiste, un chimiste agricole, un horticulteur, 4 assistants de laboratoire et 29 commis, ainsi que du personnel subalterne employé à des tâches diverses.

Le budget du Service s'établissait comme suit :

<u>1950</u> (dépenses) <u>Livres</u>	<u>1951</u> (ouvertures de crédits) <u>Livres</u>	<u>1952</u> (prévisions) <u>Livres</u>
62.359	78.636	110.022

Les chiffres relatifs au personnel et au budget du Service vétérinaire étaient les suivants :

Personnel européen spécialisé	4	
Personnel africain spécialisé	24	
Personnel africain non spécialisé	8	
Prévisions de dépenses pour 1951		18.756 livres

La divagation des cultures constitue le système traditionnel d'agriculture dans les régions montagneuses de l'intérieur où l'on défriche la brousse tous les cinq ou sept ans. Le Service de l'agriculture s'efforce d'encourager l'utilisation des terrains situés le long des rivières et des marais peuplés de mangliers pour les cultures actuellement pratiquées dans des hautes terres et la culture du palmier à huile, des agrumes et du cacao dans les hautes terres.

On étudie, dans le cadre d'un programme à long terme, la possibilité d'utiliser les pâturages d'altitude pour le renouvellement du sol.

En gros, le pays se divise de la façon suivante : la zone côtière couverte de forêts vierges, de mangliers et de savanes; les forêts de haute futaie de la région du sud-est ; les marécages en bordure des rivières dans la région des Scarcies, à l'ouest; enfin les régions du nord et du centre qui vont de la savane à la brousse moyenne parsemées de petits marais intérieurs.

La classification des sols est la suivante :

Terres arables pour la culture des arbres, des lianes ou des arbustes	15.500 milles carrés
Pâturages et prairies de type permanent	3.500 " "
Bois et forêts	1.150 " "
Autres terres	2.775 " "
	<hr/>
Superficie totale :	27.925 milles carrés

Afin de sauvegarder les droits de la population autochtone , la propriété du sol est régie par la loi. Le sol du Protectorat appartient à la population autochtone. Aux termes de baux conclus avec elle, l'Administration et les sociétés commerciales, minières et autres peuvent occuper certaines zones d'étendue limitée. Les programmes de développement comportant l'utilisation et la propriété de terres et de ressources en eau sont établis de concert avec les autorités tribales intéressées. Il n'existe aucune disposition qui permette aux non-autochtones de s'installer à titre permanent dans le Protectorat. L'installation des autochtones doit se faire conformément à la législation et aux coutumes indigènes.

En 1951, la superficie et le rendement des cultures principales s'établissaient comme suit :

	<u>Superficie</u>	<u>Production</u>
	<u>acres</u>	<u>tonnes</u>
Riz	780.000	270.000
Millet et sorgho	50.000	32.000
Maïs	20.000	8.000
Fèves sèches comestibles	4.000	7.000

	<u>Superficie</u>	<u>Production</u>
	<u>acres</u>	<u>tonnes</u>
Arachides (non décortiquées)	25.000	7.500
Noix de coco (coprah)	4.000	-
Café : variété Robusta	3.570	700
autres variétés	1.850	-
Cacao	10.000	1.811 a)
Manioc (cassave)	35.000	100.000
Sisal (à fibres dures)	-	6.118 a)
Kola	-	1.520 a)
Huile de palme (le palmier à huile est très répandue dans les régions marécageuses)	-	30.000
Noix palmistes	-	75.102 a)
Gingembre	9.000	3.251 a)

Les exportations de cacao sont passées de 439 tonnes en 1947 à 1.811 tonnes en 1951. Les palmiers à huile abondent dans le sud, mais, à l'exception d'une plantation de 2.000 acres, il n'existe pas de véritables palmeraies. L'hybridation améliorée pratiquée à Njala, ainsi que l'adoption de machines pour le concassage des noix et l'extraction de l'huile devraient permettre d'augmenter considérablement la production de noix palmistes et d'huile de palme.

En ce qui concerne l'élevage, les chiffres étaient les suivants :

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Bovins	57.717	69.000	69.000
Ovins	9.540	9.540	10.000
Caprins	21.027	21.027	21.000
Porcins	3.069	3.069	4.000

Au cours de l'année 1951, 35.000 bovins ont été vaccinés contre la peste bovine et 1.606 contre la pleuropneumonie du bétail. La station d'élevage de Musaia est chargée de l'amélioration du bétail et, au cours des quatre dernières années, elle a constitué deux troupeaux de race locale Ndama. Dans d'autres stations, l'élevage des porcs et de la volaille a été couronné de succès.

Des plans d'irrigation et des expériences en vue de l'amélioration des plantes fourragères ou de la conservation de l'eau sont également en cours d'exécution.

a) Quantité exportée.

L'endettement agricole est pratiquement inexistant. L'Administration a accordé une certaine assistance aux agriculteurs sous forme de prêts pour l'assèchement des marécages et la culture du riz. Elle les aide également à obtenir les capitaux nécessaires pour entreprendre l'élevage des porcs ou de la volaille.

La Sierra-Leone Produce Marketing Board assure l'écoulement des produits d'exportation et les commerçants locaux, celui des produits de consommations courante.

Les essais de motoculture se sont révélés satisfaisants et l'Administration a voté un crédit de 72.000 livres pour développer ce mode de culture en mettant à la disposition des exploitants des tracteurs et du matériel pour la culture du riz dans les terres qui s'y prêtent. Les semences, les plantes et les engrais sont distribués à un prix modique par toutes les stations agricoles et les fermes de démonstration de l'administration indigène.

Il existe peu de parasites et de maladies graves et l'on ne signale pas d'épizootie sérieuse. Les recherches agricoles sont effectuées à Njala, Rokupr et Musaia et dans d'autres stations expérimentales. Le phytopathologiste a poursuivi ses recherches sur les problèmes de taxonomie relatifs aux organismes phytopathologiques, et le botaniste son étude de la flore. Le chimiste agricole s'est occupé de l'étude du sol, et l'entomologiste a continué son étude de la mouche tsé-tsé en tant que vecteur de la trypanosomiase. L'horticulteur a commencé des recherches sur la culture des fruits et des légumes. La station de recherches rizicoles de Rokupr n'est pas encore complètement installée mais les travaux sur la sélection des semences de riz se poursuivent. Les essais en cours portent sur 193 variétés et espèces de riz pour la culture en terrains submergés ou dans les régions montagneuses. En 1951, 1.580 boisseaux de semence sélectionnée ont été distribués. L'école de Njala donne un enseignement agricole et assure la formation du personnel spécialisé.

Le programme de développement agricole comprend l'amélioration des industries de l'huile de palme et du cacao, le défrichement des forêts de mangliers, les plans d'élevage de porcs et la mécanisation de l'agriculture. En 1951, on a planté 114.000 palmiers à huile de variétés améliorées. Depuis 1938, environ 8.000 acres de forêts de mangliers ont été défrichées pour la culture du riz et 6.000 acres produisent déjà des récoltes.

Forêts

Le Service forestier est confié au Conservateur principal des forêts. Le personnel comprend 12 agents du Service forestier colonial, 3 conservateurs, 4 inspecteurs, 33 brigadiers forestiers, 55 gardes forestiers et 13 commis. Le budget pour 1951 se décomposait comme suit :

Section de la conservation des forêts	:	34.742 livres
Section des industries forestières	:	62.222 livres (y compris l'emprunt pour les travaux d'investissement)

En 1951, trois forêts protégées de l'administration indigène (Native Administration Protected Forests) représentant 477 acres au total, ont été constituées. Le production de bois débité a atteint 145.000 pieds cubes, contre 167.000 en 1950 et 242.060 en 1949. Le bois débité représentait une valeur de 42.000 livres et il a été vendu pour 7.200 livres de bois travaillé.

On ne doit pas s'attendre à un développement considérable dans ce domaine avant la constitution d'un domaine forestier suffisant. Au cours de l'année, les plantations effectuées ont porté sur 73 acres dans les réserves forestières et 565 acres dans les forêts protégées.

Pêcheries

Le Service de pêche dépend du Directeur du commerce et de l'industrie. Il est dirigé par un fonctionnaire européen assisté d'un personnel restreint et comprend l'équipage africain d'un chalutier.

Pour 1951 les prévisions de dépenses pour les pêches étaient de 73.336 livres sterling, et une somme de 13.762 livres sterling a été allouée à l'Institut de recherche piscicole d'Afrique occidentale.

Industries extractives

Le Service des mines est chargée des questions minières et des recherches géologiques. Le Service géologique comprend un directeur, un géologue spécialiste des questions minières et 6 géologues dont un géologue de l'Administration de la coopération économique chargée de dresser la carte des zones schisteuses du Territoire.

Le budget du Service des mines s'est élevé à 4.678 livres et celui du Service géologique à 25.452 livres.

La production minière s'établissait comme suit :

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Chromite (tonnes)	17.656 ^{1/}	13.909 ^{1/}	16.195
Diamants (carats)	494.119,4	655.484,9	475.759
Or (onces)	2.496	2.490	3.552
Minerais de fer (tonnes)	1.069.036	1.165.969	1.140.325

Dans la zone schisteuse des Monts Kangari et des Monts Sula, environ 250 milles carrés ont fait l'objet d'une étude géologique au cours de laquelle plusieurs minéraux d'une certaine importance économique ont été découverts.

Energie

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Centrales exploitées par l'administration	7	7	12
Centrales privées	3	3	-

Au cours de l'année 1951, on a achevé l'installation d'un turbo-alternateur de 1.500 kw. à Freetown, et construit 3 nouvelles sous-stations. Dans le Protectorat, deux nouveaux réseaux de distribution ont été mis en service.

Le programme, en ce qui concerne Freetown, vise en premier lieu à généraliser l'emploi de l'électricité dans la ville de Freetown et les villages voisins.

1/ Quantité exportée.

Industrie

Le développement industriel et artisanal est placé, pour la plus grande partie, sous le contrôle du Directeur du commerce et de l'industrie.

Deux rizeries fonctionnent et une fabrique d'huile d'arachide doit prochainement entrer en service.

Les activités secondaires comprennent la fabrication du savon, le concassage des noix de palme, le décorticage du riz et du café, l'élevage des porcs, la fabrication d'eaux minérales et la réparation des bateaux. Les principales activités artisanales sont le tissage, la fabrication des voiles et des toiles, la construction de barques, la grosse menuiserie, la corderie, la sculpture sur bois, la vannerie et l'extraction de l'huile de palme.

On a créé un Development of Industries Board qui accorde une aide financière aux petites industries pour leur mise en route ou leur développement. Le Sierra Leone Produce Marketing Board assure le fonctionnement de quatre huileries-modèles pour le traitement de la noix de palme. Elles constituent la première tranche d'un programme qui prévoit la construction d'une cinquantaine d'huileries. Le Territoire ayant essentiellement un caractère agricole, les efforts sont actuellement orientés vers la mécanisation des opérations de transformation des différents produits.

Transports et communications

En 1951, le Territoire possédait 2.195 milles de route contre 2.069 milles en 1950. Le réseau ferré était de 368 milles 1/2. Les statistiques des transports sont les suivantes :

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Tonnes de marchandises transportées		99.908	114.725
Nombre de parcours-voyageurs	908.129	1.010.853	1.214.951
Nombre de voyageurs-milles	22.933.722	24.706.708	31.676.790

Transports aériens : L'aéroport de Freetown est desservi par la West African Airways Corporation et la Compagnie Air France. En 1951, le nombre des vols a été de 782 et le nombre total des voyageurs transportés, de 5.358.

Transports par eau : Il existe 493 milles de voies navigables intérieures. Trois compagnies de navigation assurent un service fréquent de cargos et de paquebots entre le Royaume-Uni et Freetown et les ports situés au Sud du Sierra-Leone jusqu'à l'Angola.

Postes, télégraphes et téléphones : Il existe 31 bureaux de poste et de télégraphe et 54 agences postales. Freetown et le district de Freetown sont desservis par un central téléphonique automatique. On compte 53 bureaux de télégraphe avec 771 milles de lignes télégraphiques et téléphoniques. A Freetown, il existe un service de radiodiffusion qui compte 2.325 abonnés, et ce nombre sera prochainement porté à 4.000. L'aéroport de Sierra-Leone possède une station de radio qui assure tous les services nécessaires à la navigation aérienne.

Finances publiques, banques et crédit

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
	<u>Livres</u>	<u>Livres</u>	<u>Livres</u>
Recettes	2.730.300	3.268.500	3.850.712
Dépenses	2.457.600	2.978.800	3.904.374

Communautés locales

1951-1952 (prévisions budgétaires)

Livres

Conseil municipal de Freetown :

Recettes	70.398
Dépenses	69.631

District judiciaire de Sherbro :

Recettes	1.887
Dépenses	3.007

Conseils des zones rurales :

Recettes	1.912
Dépenses	2.294

Les principales sources de revenus du Conseil de district sont les subventions gouvernementales, le produit de la Chiefdoms Tax (impôt de chefferie), l'aide financière du Produce Marketing Board et du Protectorate Mining Benefits Fund.

A la date du 31 décembre 1951, la dette publique s'élevait à 3.448.841 livres.

L'impôt progressif sur le revenu est acquitté par les particuliers et les sociétés, et des dispositions sont prévues pour éviter la double imposition.

Une taxe de capitation d'un montant annuel de 4 livres frappe toutes les personnes non-autochtones qui résident au Sierra-Leone pour une durée supérieure à six mois. Dans le Protectorat, un impôt de case de 5 shillings par an frappe tous les adultes autochtones du sexe masculin et un impôt de chefferie (chiefdom tax) frappe tous les adultes du sexe masculin; en 1951, cet impôt a varié, suivant les chefferies, de 10 shillings au maximum, à 5 shillings au minimum.

Les opérations bancaires et les opérations de crédit sont assurées par la Bank of British West Africa Ltd et la Barclays Bank (D.C. and O.).

Les chiffres relatifs à la Caisse d'épargne postale ont été les suivants :

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Nombre de déposants	39.979	42.481	46.213
Montant des dépôts (livres)	865.859	864.593	933.631

Commerce international

	<u>1949</u> <u>Livres</u>	<u>1950</u> ^{1/} <u>Livres</u>	<u>1951</u> <u>Livres</u>
Importations	5.809.584	6.745.749	8.206.894
Exportations	4.243.099	6.661.232	9.854.813

^{1/} Diamants compris.

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
	<u>Livres</u>	<u>Livres</u>	<u>Livres</u>
<u>Principales importations :</u>			
Charbon	302.893	192.032	52.572
Cotonnades imprimées	388.518	534.874	702.219
Filés de coton teints	404.067	399.857	374.793
<u>Principales exportations :</u>			
Noix palmistes	2.314.038	2.277.752	4.549.777
Gingembre	146.790	563.936	772.393
Piassava	118.714	273.336	283.010
Noix de kola	155.216	106.244	181.979
Huile de palme	186.348	105.411	260.844

Provenance et destination des marchandises : Pourcentage de la valeur totale

Importations :

Royaume-Uni	63,73	63,39	62,81
Territoires britanniques de l'Afrique occidentale	0,99	0,80	1,40
Canada	2,07	1,30	0,93
Inde	9,33	10,08	5,36
Union Sud-Africaine	1,09	1,06	1,37
Autres territoires du Royaume-Uni	6,56	9,63	2,98
Etats-Unis d'Amérique	3,12	1,95	3,10
Pays-Bas	0,96	1,20	1,63
France	1,12	0,74	0,74

Exportations :

Royaume-Uni	78,48	79,74	83,57
Territoires britanniques de l'Afrique occidentale	6,09	2,84	3,24
Etats-Unis d'Amérique	5,13	7,35	6,21
Territoires étrangers de l'Afrique occidentale	0,38	0,13	0,20
Pays-Bas	0,12	0,36	0,77
Belgique	0,53	0,28	0,15
France	0,18	0,21	0,33

CONDITIONS SOCIALES

CONDITIONS SOCIALES

Renseignements généraux

Il n'y a plus d'antagonisme tribal aigu mais il subsiste entre les tribus certaines différences marquées qui se traduisent par un manque de cohésion sociale et qui expliquent en partie la criminalité, la délinquance juvénile, l'instabilité des mariages et les querelles relatives à la garde des enfants. La population est très mêlée, notamment à Freetown où elle comprend des créoles, des Kroos du Libéria, des Fulas, des Mandinges, des Syriens, des Indiens et quelques Européens. A ces différences de race et de culture se superposent des différences de religion, car on trouve, des chrétiens de nombreuses sectes, des musulmans et des païens de toutes croyances.

D'une manière général, la différence entre les Africains nés dans la Colonie et les peuplades autochtones du Protectorat s'estompe au fur et à mesure que l'ensemble du pays se développe.

Conditions de la femme

La condition de la femme n'est en rien inférieure à celle de l'homme. Les femmes appartiennent à des organisations et associations tribales qui font pendant aux organisations et associations analogues constituées par les hommes. Dans certaines parties du Protectorat, une femme peut être élue chef suprême.

Conditions de la main-d'oeuvre et de l'emploi

La politique du travail a pour objet d'améliorer les relations professionnelles et les conditions de travail, de développer le système des contrats collectifs et des consultations entre employeurs et travailleurs, de relever la qualité du travail, son rendement et son organisation, de réduire le chômage en redistribuant la main-d'oeuvre, et d'encourager le recouvrement syndical, l'enregistrement des travailleurs et l'établissement de statistiques du travail.

Dans le domaine du travail, les problèmes qui se posent sont liés principalement aux différences de niveau de vie dans une population composée de races diverses qui ont atteint chacune un stade de développement différent, à l'analphabétisme, à la nécessité de relever le niveau des compétences professionnelles et au fait que les petits exploitants agricoles ont tendance à migrer vers les centres urbains ou les entreprises nouvelles où ils espèrent trouver des emplois rémunérateurs.

Le Département du travail se compose du Commissaire au travail, de cinq spécialistes des questions du travail (deux européens et trois africains), d'un conseiller syndical européen, de six administrateurs africains, de quatre fonctionnaires africains du service de l'emploi, du directeur du centre de formation professionnelle du gouvernement, de quatre instructeurs européens et de trois instructeurs africains et d'un personnel subalterne de soixante-douze africains. En 1951, les prévisions de dépenses du Département se sont élevées à 16.563 livres, non compris une subvention de 11.375 livres provenant du Colonial Development and Welfare Funds et destinée au Centre de formation technique.

Les principales catégories de salariés et les taux de salaire moyens s'établissaient comme suit :

<u>Catégories</u>	<u>Nombre de personnes employées</u>		
	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Agriculture	1.500	1.532	1.183
Sylviculture	600	682	796
Construction, industries manufacturières	8.000	8.567	11.434
Transports	600	709	638
Industries extractives	6.400	7.180	7.486
Ports et navigation maritime	4.400	3.197	4.500
<u>Taux de salaire moyen (par jour)</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
	sh. pence	sh. pence	sh. pence
Manoeuvres	1,8 à 3,10	1,8 à 3,10	2,9 à 5,5
Ouvriers spécialisés	3,4 à 11,2	3,4 à 11,2	3,7 à 10,2

Le chômage ne pose pas de problème, car la plus grande partie de la population se compose de petits exploitants agricoles.

Le nombre moyen de travailleurs inscrits au Bureau de placement de Freetown en 1951 était de 2.080, contre 2.850 pour 1950. Il n'y a pas de chômage saisonnier notable.

En ce qui concerne la main-d'oeuvre migrante, il est à noter que 2.000 ressortissants du Libéria environ résidaient à Freetown. Un petit nombre de travailleurs migrants de la province du Sud-est du Protectorat se rendent au Libéria, et quelques membres de tribu venus de la Guinée française entrent au Sierra-Leone individuellement soit pour s'y établir, soit pour y travailler quelque temps.

Onze syndicats de travailleurs sont enregistrés, et six d'entre eux, y compris tous les grands syndicats, sont affiliés au Council of Labour, qui est une fédération de syndicats enregistrés.

Il n'existe pas d'organisation patronale, mais les deux Chambres de commerce, l'une réservée aux employeurs africains, l'autre aux employeurs européens et assimilés, entreprennent des négociations en matière de salaires et assurent, avec les représentants des services gouvernementaux, la représentation des employeurs dans les Joint Industrial Councils.

<u>Statistiques syndicales</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Nombre de syndicats	7	10	11
Nombre de syndiqués	11.769	16.439	17.419

Les conflits du travail sont réglés par l'entremise du Département du travail, par les Joint Industrial Councils, par des commissions d'enquête, ou par les comités locaux du travail.

<u>Conflits du travail</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Nombre de grèves	2	3	2
Nombre de cas soumis à l'arbitrage ou à la conciliation	2	3	2
Nombre de journées de travail perdues	4	11.259	24.260

Le Gouvernement et les grandes compagnies minières accordent de plus en plus d'attention à l'action sociale. Le Centre de formation technique du Gouvernement donne des cours de charpenterie et de menuiserie, de maçonnerie, de peinture et de décoration et de mécanique. En 1951, 47 élèves ont terminé leurs études dans l'une ou l'autre de ces spécialités. Le Département du travail organise des essais d'aptitude professionnelle pour les ouvriers spécialisés, mais il n'existe pas de plan général d'apprentissage.

La législation du travail est bien comprise et elle a été récemment complétée par des lois et règlements conformes aux conventions internationales du travail.

Sociétés coopératives

Un Département du mouvement coopératif, créé en 1948, est chargé de tenir le registre des coopératives; il comprend trois secrétaires adjoints et un personnel mobile composé de deux assistants et de dix-huit inspecteurs. Ses dépenses se sont élevées à 10.097 livres en 1951. Les 56 coopératives existantes comptaient 2.708 membres et leur chiffre d'affaires s'élevait à 12.083 livres.

Le Département a principalement pour fonction d'enseigner les principes et les méthodes d'organisation coopérative, d'exercer un contrôle sur les sociétés coopératives et de vérifier leurs comptes.

Quelques travaux préliminaires ont été entrepris en vue d'organiser des coopératives de vente pour différentes catégories de produits, notamment le piassava, le cacao et les bananes. 37 coopératives de ce genre fonctionnent actuellement.

Niveau de vie

<u>Prix de détail</u> (région de Freetown)	<u>1949</u> (avril)	<u>1950</u> (avril)	<u>1951</u> (avril)
Riz	2 pence (les 10 onces)	3 pence (les 8 onces 1/2)	3 pence (les 9 onces)
Poisson séché	1 penny 1/2 (la pièce)	1 penny 1/2 (la pièce)	5 pence (les 3 onces)
Huile de palme	3 pence (les 8 onces)	3 pence (les 8 onces)	4 pence (les 8 onces)
Bois de chauffage	1 penny (les 3 liv. 1/2)	1 penny (les 4 liv. 1/2)	1 penny (les 2 liv. 1/2)
Chemises kaki	7 sh. 6 pence (la pièce)	7 sh. 6 pence (la pièce)	9 sh. 6 pence (la pièce)

Aménagement des campagnes, urbanisme et habitat

A Freetown, les habitations des classes aisées sont construites en béton de ciment, en blocs de latérite et en bois, tandis que dans les quartiers pauvres on trouve, en général, des bâtiments d'un seul étage en bois ou en blocs de béton de terre, avec des toits en chaume, en dépit du développement de la construction.

Les matériaux de construction employés dans le Protectorat sont le béton de terre avec clayonnage, ou les palmes et la tôle ondulée.

En 1951, on a procédé à Freetown à une enquête sur les budgets des ménages dont les résultats détaillés seront publiés prochainement.

Sécurité et assistance sociales

Il n'existe actuellement aucun système d'assurances sociales ou de prestations en cas de chômage pour les travailleurs. L'ordonnance sur la répartition des accidents du travail protège les travailleurs contre ces accidents. Le Conseil municipal de Freetown verse des secours aux indigents, et, en 1951, le Gouvernement a accordé à cette fin une subvention de 317 livres.

Dans le Protectorat, les Conseils de district viennent en aide aux nécessiteux.

Le Département médical et le Département de la protection sociale, ainsi que les oeuvres privées, viennent également en aide aux personnes dans le besoin.

Il n'existe pas de système public de prestations de maternité.

Le personnel du Département de la protection sociale comprend : trois administrateurs et six assistants, ainsi que des instructeurs, des surveillants et du personnel de bureau et des commis.

Des cours sont donnés régulièrement, tant dans la Colonie que dans le Protectorat, en vue de la formation d'assistants bénévoles.

Dans le Protectorat, la collectivité prend soin des mères et des enfants, mais à Freetown l'affaiblissement de la structure tribale pose un problème plus grave. Le Département de la protection sociale et le Citizens Advice Bureau prennent en charge les enfants nécessiteux.

Le Département de la protection sociale dirige un service de probation, une maison de détention provisoire (Remand Home) et une école de réforme (Approved School) pour garçons; il existe des tribunaux pour mineurs. En 1951, 166 garçons et 23 filles ont été déclarés coupables d'infractions; dans la grande majorité des cas, il s'agissait de vols simples. Les vieillards sont entretenus par leur famille, ou bien par le Gouvernement ou des oeuvres privées. En 1951, il a été créé un comité local d'aide aux aveugles. L'association des anciens combattants s'occupe des invalides de guerre.

On trouve des centres sociaux à Freetown et dans le Protectorat.

Lutte contre la criminalité et traitement des délinquants

	<u>1951</u> (délits vérifiés)
Délits contre la personne	280
Délits contre la propriété	4.286
Autres infractions	1.118

Le Département des prisons a, à sa tête, le Directeur général des prisons. En 1951, il y avait quatre grandes prisons, deux camps de sécurité, neuf postes de détention, une école de réforme (Approved School) et une maison de détention provisoire (Remand Home).

Les délinquants primaires sont séparés des récidivistes. Le Gouvernement se propose de créer un établissement de réforme du type Borstal pour les délinquants âgés de 17 à 21 ans. Tous les détenus exercent des métiers utiles et sont rémunérés. Il n'existe pas d'oeuvre privée d'aide aux détenus; ceux-ci bénéficient toutefois de l'assistance du Département des prisons et du Département de la protection sociale, et l'on s'est efforcé d'amener des personnes et organisations charitables à s'intéresser activement au bien-être des détenus remis en liberté en leur apportant notamment, un appui moral et en leur donnant des conseils au moment de leur libération.

Santé publique

Le Protectorat est divisé en huit districts médicaux, dotés chacun d'un hôpital et dirigés par un médecin entouré d'un personnel qualifié d'inspecteurs et de contrôleurs de l'hygiène. La Colonie est également desservie par un inspecteur de l'hygiène assisté du personnel approprié.

En 1951, le personnel médical et sanitaire se répartissait comme suit :

	Gouvernement	Missions	Forces armées	Mines	Organismes privés
Médecins diplômés					
Médecins temporairement agréés	37	4	3	2	8
Chirurgiens-dentistes diplômés	2	3			
Infirmières pleinement qualifiées	17	14	4		
Infirmières possédant des diplômes locaux	111				
Elèves-infirmières (Royaume-Uni-"S.R.F.N.")			1		
Elèves-infirmières recrutées sur place	71				
Sages-femmes pleinement qualifiées	13	8	2		1

	<u>Gouvernement</u>	<u>Missions</u>	<u>Forces armées</u>	<u>Mines</u>	<u>Organismes privées</u>
Sages-femmes possédant un diplôme local	70				36 (un certain nombre de sages-femmes privées sont attachées à une mission)
Sages-femmes ayant reçu une formation partielle au Royaume-Uni, mais pleinement qualifiées en tant qu'infirmières	3				
Elèves sages-femmes recrutées sur place	20				
Inspecteurs d'hygiène (formés sur place)	50				
Pathologiste en chef	1	(compris parmi les médecins inscrits au registre)			
Techniciens de laboratoire	1				
Assistants de laboratoire	10				
Radiologues	4				
Pharmaciens	1				2
Entomologistes spécialistes du paludisme	1				
Contrôleurs de l'hygiène (R.S.I.)	8				
Contrôleurs de l'hygiène (sans R.S.I.)	2				
Infirmiers-chefs	1				
Infirmiers	52			3	45
Magasiniers d'hôpital et pharmaciens inspecteurs	1				
Magasiniers et pharmaciens inspecteurs adjoints	1				

Les dépenses afférentes à la santé publique ont été les suivantes :

	<u>1948</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
	<u>Livres</u>	<u>Livres</u>	<u>Livres</u>
Gouvernement du Territoire	212.075	224.119	246.816
Gouvernement de la métropole	35.814	41.782	38.690

Les missions et les mines rendent également des services en matière médicale. En 1951, les dépenses périodiques afférentes à la santé publique représentaient environ 8 pour 100 du montant total des dépenses du Territoire.

Formations sanitaires :

	<u>Nombre d'établissements</u>				<u>Nombre de lits</u>			
	<u>Gouv.</u>	<u>Missions</u>	<u>Mines</u>	<u>Forces armées</u>	<u>Gouv.</u>	<u>Missions</u>	<u>Mines</u>	<u>Forces armées</u>
<u>Hôpitaux</u>								
Hôpitaux principaux	12	4	2	1	465 lits 34 lits d'enfant	155 lits 7 lits d'enfant	74	81
<u>Dispensaires</u>								
Réservés exclusivement aux consultations	44	6	1					
Disposant de lits pour les cas bénins en instance de transfert à l'hôpital général		7				45 lits 6 lits d'enfant		

Formations attachées à un hôpital principalFormations autonomes

	<u>Gouv.</u>			<u>Missions</u>	
	<u>Gouv.</u>	<u>Missions</u>	<u>Mines</u>	<u>Gouv.</u>	<u>Missions</u>
<u>Formations spécialisées</u>					
Centre de protection maternelle et infantile				1 (42 lits et 22 lits d'enfant)	1 (41 lits et 6 lits d'enfant)
Tuberculose	2	2	2		
Maladies vénériennes	3				
Léproseries				1	
Etablissements psychiatriques				1	
Infirmiers pour hommes et pour femmes				1	
Maladies infectieuses				1	
Centres de convalescence				1	

Formations mobiles - Il n'y a pas de formations mobiles, mais le Service de lutte contre les maladies endémiques et l'équipe de lutte contre les maladies infectieuses peuvent toutes deux se rendre en tout point du Protectorat.

<u>Statistiques démographiques</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Total des naissances	-	4.353	4.461
Décès d'enfants de moins d'un an	834	778	644
Mortalité infantile pour 1.000 enfants nés vivants	184,7	178,7	150,5
Total des décès	5.539	2.925	2.861
Taux de la mortalité pour 1.000 habitants	28,1	-	-

L'état de santé de la population est satisfaisant bien que la sous-alimentation soit assez répandue sous une forme bénigne. Le régime alimentaire se compose de riz, de légumes verts produits sur place, de cassavé, d'huile de palme et d'arachide. Les maladies les plus fréquentes, qui parfois ont pris la forme d'épidémies sans gravité, sont la méningite cérébro-spinale et la variole. Le paludisme, les affections dues aux vers intestinaux, les maladies vénériennes, le pian, la bilharziose, la maladie du sommeil et la tuberculose sont endémiques. Il n'y a pas eu d'épidémies en 1951.

On encourage tous les hôpitaux à organiser des consultations prénatales et des consultations pour nourrissons. Des centres médicaux sont en construction tant dans la Colonie que dans le Protectorat.

CONDITIONS DE L'ENSEIGNEMENT

Renseignements généraux

En règle générale, l'enseignement n'est ni gratuit, ni obligatoire, mais il existe un système de dispense des frais de scolarité dans l'enseignement primaire pour les enfants dont les parents ne sont pas en mesure d'acquitter les droits modiques demandés.

Organisation administrative de l'enseignement

Le Département de l'enseignement, avec un directeur et son personnel, le Board of education et un certain nombre de petits comités consultatifs, sont chargés de faire progresser l'enseignement. Il existe, entre le Département et

les Missions, des liens étroits qui comportent une coopération à la gestion de la plupart des écoles du premier degré de la Colonie et du Protectorat.

Les dépenses afférentes à l'enseignement ont été les suivantes :

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
	<u>Livres</u>	<u>Livres</u>	<u>Livres</u>
Gouvernement du Territoire	166.060	234.790	185.559
Administration indigène	5.564	6.000	16.860
Missions	60.570	56.907	60.333
Conseil municipal de Freetown	643	500	-
Caisse de secours des mines pour le Protectorat	4.970	5.029	-
Gouvernement de la métropole	76.970	87.297	117.967
Départements du Gouvernement autres que le Département de l'enseignement	-	-	5.618
Développement (Fonds du Sierra-Leone)	-	-	69.615

Organisation du système scolaire

Il n'existe pas d'écoles préprimaires, mais il est possible qu'une ou deux des écoles privées admettent des enfants âgés de moins de 5 ans. Le programme des écoles du premier degré comprenait à l'origine 8 ans de scolarité, soit deux classes enfantines (pour les enfants âgés de 5 à 7 ans) et 6 classes normales après lesquelles les enfants suivaient un cycle secondaire de 5 ans qui conduisait à l'obtention du Cambridge School Certificate. Comme ce système ne donnait pas satisfaction, on a progressivement mis en oeuvre un autre système, qui comporte un cycle primaire de 6 ans, savoir 2 classes enfantines (pour les enfants âgés de 5 à 7 ans) et 4 classes normales (pour les enfants âgés de 7 à 12 ans). Après le cycle primaire, les enfants peuvent être inscrits dans les écoles dites centrales où ils poursuivent leurs études pendant trois ans. Dans les écoles de la Colonie, l'enseignement est donné en anglais, mais dans toutes les localités du protectorat où il existe un vernaculaire dominant, c'est cette langue qui est utilisée. Les frais de scolarité vont de 1 shilling par mois pour les classes enfantines, à 2 shillings 6 pence pour les classes V et VI.

Dans les écoles du second degré où les élèves sont âgés de 12 à 19 ans environ, les frais sont de 10 guinées par période scolaire. Les écoles centrales comportent actuellement un cycle de trois ans, et les frais sont d'environ 7 guinées par élève et par an.

Il n'existe pas d'écoles techniques ou professionnelles distinctes autres que celles qui sont destinées à la formation des maîtres. La formation professionnelle est assurée par plusieurs départements du Gouvernement et, dans bien des cas, on octroie des bourses qui permettent à leurs bénéficiaires de poursuivre leurs études dans le Royaume-Uni.

Le collège de Fourah Bay est le seul établissement d'enseignement universitaire; on y donne des cours de lettres et de commerce et l'on y prépare à la fonction enseignante. En 1950, ce collège était fréquenté par 184 étudiants. Des cours de préparation à la fonction enseignante, d'une durée de deux à trois ans sont donnés au collège de Fourah Bay, au couvent St. Joseph de Njala, au Training College de Magburaka; à l'Union College de Bunumbu et au Collège catholique de Bo.

Le nombre des illettrés a été évalué, dans la Colonie, à 35 pour 100, et dans le Protectorat à 95 pour 100 des habitants âgés de plus de 10 ans.

Nombre d'écoles	Ecoles publiques			Ecoles privées subventionnées ou non		
	Garçons	Filles	Mixtes	Garçons	Filles	Mixtes
Premier degré	2	-	3	6	11	255
Second degré	5	-	-	6	5	-
Ecoles professionnelles	1	-	-	-	-	-
Ecoles pour le personnel enseignant	-	-	1	1	1	2

<u>Nombre de maîtres</u> ^{a/}	<u>Ecoles du gouvernement</u>		<u>Ecoles subventionnées</u>	
	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
Ecoles du premier degré	17	12	549	346
Ecoles du second degré	43	-	56	52
Ecoles professionnelles	2	-	-	-
Ecoles pour le personnel enseignant	8	1	7	6
Enseignement supérieur	-	-	7	2

a/ On évalue à 70 environ le nombre des maîtres non autochtones; ils enseignent surtout dans les écoles du second degré, les écoles pour le personnel enseignant et les établissements d'enseignement supérieur.

<u>Nombre d'élèves</u>	<u>Ecoles publiques</u>		<u>Ecoles privées subventionnées ou non</u>	
	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>
Ecoles du premier degré	688	197	23.693	9.942
Ecoles du second degré	752	-	1.156	896
Ecoles professionnelles				
Dans le Territoire,	19	-	-	-
Dans le Royaume-Uni	120 (environ)	-	-	-
Ecoles pour le personnel enseignant	61	6	187	62

Nombre d'élèves (suite)	Ecoles publiques		Ecoles privées subventionnées ou non	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Etablissements d'enseignement supérieur :				
Dans le Territoire	-	-	117	11
Dans le Royaume-Uni	40	-	-	-
Ailleurs	46	-	-	-

La lutte contre l'analphabétisme est dirigée dans le Protectorat par le Protectorate Literature Board qui fait imprimer des livres de lecture et des livres scolaires dans la langue vernaculaire et traduit les publications du Gouvernement. Le nouveau plan quinquennal dont l'exécution sera financé par des fonds du Colonial Development and Welfare Scheme prévoit une extension des activités du Literature Board.

La population a de plus en plus le désir de s'instruire et le nombre des places disponibles dans les écoles du premier degré de la Colonie devient insuffisant. Les salles de classe qui souvent sont aménagées dans des édifices religieux, ont besoin d'être remises en état.

On a pu apporter des améliorations aux conditions de l'enseignement et remplacer certains bâtiments scolaires dans les régions rurales en achetant des camps et des baraques évacués par les forces armées, mais l'entretien de ces installations est souvent coûteux.

La situation devrait être améliorée dans un proche avenir par l'exécution du plan de construction de grandes écoles municipales.

En ce qui concerne les écoles du second degré, les programmes d'agrandissement et d'amélioration sont très avancés.

Dans le Protectorat où beaucoup d'écoles sont gérées par les Missions, la situation est meilleure. L'Administration a approuvé des plans relatifs à la construction de bâtiments satisfaisants pour de nouvelles écoles centrales.

L'action en faveur de la jeunesse comprend la gestion de clubs pour filles et pour garçons. En 1951, on comptait 60 associations enregistrées, fortes

d'environ 6.000 membres âgés de 6 à 40 ans. Les organisations comme les Eclaireur et les Eclaireuses et les Unions chrétiennes de jeunes gens et de jeunes filles sont parmi les plus actives.

Le British Council administre et dote une excellente bibliothèque à Freetow. Les divers Départements du Gouvernement possèdent également des bibliothèques où l'on peut consulter les ouvrages. Il existe une grande bibliothèque au collège de Fourah Bay et l'on a constitué des bibliothèques dans toutes les écoles du second degré et dans tous les établissements pour la formation du personnel enseignant.

Information des masses

Il paraît trois quotidiens et deux hebdomadaires anglais, indépendamment des publications du Gouvernement. Quatre publications ont temporairement cessé de paraître.

Le Protectorate Literature Board publie des livres de lecture et des ouvrages en vernaculaire, ainsi qu'un bulletin d'information bimensuel.

Il n'y a pas d'acteurs professionnels, mais des groupements d'amateurs donnent des séances de théâtre. On compte deux cinémas commerciaux et deux salles de cinéma non commerciales, deux groupes mobiles, douze projecteurs et douze projecteurs pour films fixes. Le Département des relations avec le public assure également la distribution de films d'actualités et de documentaires, et beaucoup d'écoles possèdent un projecteur pour film de 16 mm.

A Freetown, il existe un système de retransmission d'émissions radiophoniques par fil avec 2.325 abonnés.

En 1951, on a délivré 978 permis aux détenteurs de postes récepteurs de radio.

- - - - -